

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs
de produits admissibles au bénéfice de contingents tarifaires
gérés selon la méthode du « fur et à mesure »

L'attention des opérateurs est appelée chaque année sur la prise en compte des demandes d'imputation sur contingents tarifaires établies au titre des déclarations en douane validées fin décembre et durant les premiers jours de la nouvelle année civile.

Conformément aux dispositions de l'article 49 des modalités d'application de certaines dispositions du code des douanes de l'Union (règlement d'exécution (UE) 2015/2447 – JO L343/15), les volumes contingentaires sont alloués chronologiquement, au regard des dates d'acceptation des déclarations en douane de mise en libre pratique, au titre desquelles les demandes d'imputation ont été établies.

La dernière allocation de l'année 2016 s'effectuera le 29 décembre 2016. En conséquence, pour les déclarations validées entre le 28 décembre et le 31 décembre 2016, les demandes d'imputation seront traitées lors de la première allocation de l'année 2017, à savoir le 04 janvier.

En vertu de l'article 49, paragraphe 3, les déclarations enregistrées les 1^{er}, 2 et 3 janvier 2017 sont considérées avoir été acceptées le 3 janvier, sauf si un samedi ou dimanche compte parmi ces 3 jours.

Le 1^{er} janvier 2017 étant un dimanche, toutes les déclarations acceptées entre cette date et le 3 janvier 2017 inclus seront considérées comme ayant été validées à la date du 4 janvier 2017.

Le premier examen des demandes d'imputation présentées à compter du 1^{er} janvier 2017 interviendra le 10 janvier 2017.

Vous trouverez ci-dessous le récapitulatif des dates d'allocation en fonction des dates de validation des DAU pour la fin de l'année 2016 et le début de l'année 2017.

Date de la déclaration en douane (DAU)	Date de l'allocation de la demande d'imputation sur contingent (DIC) validée par le service
22 décembre au 26 décembre 2016	28 décembre 2016
27 décembre 2016	29 décembre 2016
28 décembre au 31 décembre 2016	04 janvier 2017
01 janvier au 08 janvier 2017	10 janvier 2017